



LES MERCREDIS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



2025-2026

*Soleil ou pluie, dehors ou dedans mais surtout avec mes amis,
moi, mes mercredis, je les passe à l'accueil de loisirs
de Souleuvre en Bocage.*



**2 ACCUEILS
DE LOISIRS**

**Pour tous les enfants de 3 à 11 ans de 8h à 18h30
Pour les collégiens de 12h à 18h30
(repas du midi et goûter inclus)**

QUOI - OÙ - QUAND - COMMENT ?

L'accueil de loisirs accueille vos enfants le mercredi à la journée complète, à la demi-journée avec ou sans repas sur le pôle enfance jeunesse de Bény-Bocage (13 Rue Chanoine Cauchard, le Bény-Bocage 14350 Soulevre en Bocage) pour les +6 ans et à l'école des sources (9, rue du houx, Campeaux 14350 Soulevre en Bocage) pour les -6 ans.

Pour les primaires (maternels et élémentaires)

A LA JOURNÉE :

Avec une arrivée le matin entre 8h et 9h puis un départ le soir entre 17h et 18h30

A LA MATINÉE AVEC REPAS :

En matinée avec une arrivée entre 8h et 9h puis un départ entre 13h30 et 13h50

A LA DEMI-JOURNÉE SANS REPAS :

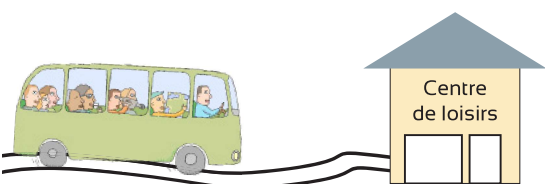
En matinée avec une arrivée entre 8h et 9h puis un départ entre 11h45 et 12h30

En après-midi avec une arrivée entre 13h30 et 13h50 et un départ entre 17h et 18h30

Pour les collégiens

L'accueil de loisirs reçoit les jeunes qui le souhaitent sur le local. Les jeunes sont pris en charge dès la sortie du collège par un animateur. Après le repas dans la cantine, ils profiteront d'un après-midi sur le local (espace lecture et B.D., jeux de société, baby-foot et ateliers manuels). Les jeunes, pourront y réaliser des projets qui les intéressent, vivre des temps d'activités et participer à des sorties ponctuelles.

TOURNÉE DE BUS



Un accueil assuré par un animateur et une tournée de bus sont organisés à partir de divers points du territoire en matinée et en fin de journée. Tous les lieux d'accueil sont ouverts le matin de 8h jusqu'au départ du bus et le soir dès l'arrivée du bus jusqu'à 18h30.

| MATIN | SOIR |
|---|--|
| La Graverie (salle Marcel Danjou) 8h/8h30 | La Graverie (salle Marcel Danjou) 17h15/18h30 |
| Campeaux (Garderie) 8h/8h45 | Campeaux (Garderie) 17h/18h30 Retour des 6-11 ans à 17h30 |
| Saint Martin des Besaces (garderie) 8h/9h | Saint Martin des Besaces (garderie) 17h45/18h30 |
| Bény-Bocage (pôle enfance jeunesse) 8h/9h15 | Bény-Bocage (pôle enfance jeunesse) 17h/18h30 |

Attention les 2 accueils de loisirs sont desservis par le tournée de bus le matin et le soir. Pour l'accueil du midi, il faut se rendre directement sur les différents sites : Campeaux pour les -6 ans et le Bény Bocage pour les +6 ans

L'ÉCOLE DES SOURCES CAMPEAUX

les enfants de -6 ans

Nous accueillons les enfants de 3 à 6 ans (à partir de 2 ans et demi si enfant scolarisé) dans l'école de Campeaux. Les matinées sont dédiées à la découverte de la vie en collectivité et de nombreuses activités sont proposées (éveil musical, activités manuelles, jeux collectifs ou bien encore du bricolage...). L'après-midi, un temps de sieste avec un réveil échelonné, selon les besoins des enfants est mis en place. Les enfants participent tous, à leur mesure et à leur rythme à la vie quotidienne du centre de loisirs. Le midi, le temps de repas est un moment convivial où prendre son temps est le mot d'ordre.

Pour accueillir comme il faut votre enfant, **merci de fournir des affaires de changes dans un petit sac ainsi qu'un doudou...**



LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

les enfants de 6 ans et +

Deux tranches d'âge ont été mises en place (6-8 ans et 9-11 ans) afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants. Tout au long de l'année les enfants parcourent des thématiques diverses et variées pour apprendre en s'amusant. Des jeux, des ateliers, des sorties pour découvrir le monde qui nous entoure et appréhender ludiquement la vie en collectif.



LE MERCREDI

La journée ou demi-journée s'articule autour de temps d'activités, de temps de débat et de concertation mais aussi de temps libre permettant aux enfants et jeunes de s'investir, de s'épanouir, de se construire au sein d'un groupe. Les enfants participent activement à la vie en collectivité et à la menée de projet afin de découvrir de nouvelles pratiques éducatives et de loisirs.

Tout au long de l'année, les enfants partagent des temps conviviaux pour prendre le temps d'être ensemble.

Les repas et les goûters sont organisés sur l'accueil de loisirs pour permettre aux enfants de partager un moment convivial où l'éveil au goût a toute sa place.

Pour en savoir plus, les projets pédagogiques seront disponibles en septembre sur le portail famille, sur le site internet de la commune ou sur demande.



COMMENT S'INSCRIRE A L'ACCUEIL DE LOISIRS ?

Enfant de primaire scolarisé sur Soulevre en Bocage :

Faire les demandes de réservation sur le portail famille ou remplir et signer la fiche d'activités. Cette fiche permet notamment de renseigner les jours de présence et le lieu d'accueil.

Enfant scolarisé en dehors de Soulevre en Bocage et AU COLLÈGE :

S'inscrire sur le portail famille ou remplir et signer une fiche individuelle (valable du 1er sept 2025 au 31 août 2026) + faire les demandes de réservation sur le portail famille ou remplir et signer une fiche d'activités. Cette fiche permet notamment de renseigner les jours de présence et le lieu d'accueil.

Les inscriptions (sur le portail ou sur les fiches d'activités) peuvent être faites annuellement ou bien périodiquement.

Délai d'inscription ou d'annulation :

Vous avez jusqu'au jeudi soir pour inscrire ou modifier votre inscription (en fonction des places disponibles). Cette demande peut se faire grâce à la fiche d'activités ou bien via le portail famille. Exemple : si je veux annuler le mercredi 22 octobre, j'ai jusqu'au jeudi 16 octobre pour modifier mon inscription. En cas d'absence pour maladie, en dehors des délais, un certificat médical ou une copie de l'ordonnance sera demandé.

Inscription à l'année :

Pensez à modifier dans «mes réservations» s'il y a des changements de lieux d'accueil ou de date.

Les différents documents sont disponibles :

- sur le portail famille (dès lors que vous avez demandé un accès),
- sur le site internet de la commune : www.soulevreenbocage.fr,
- à la Maison de Services (2, place de la Mairie, Bénvy-Bocage 14350 Soulevre en Bocage)

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre en téléphonant au **02.31.69.58.58**, demandez Rose ou Thomas ou bien envoyez-nous un mail à cette adresse : accueildeloisirs@soulevreenbocage.fr.

Pour en savoir plus : Le règlement intérieur est disponible sur le portail famille.



TARIFS

Tarifs pour les habitants de Soulevre en Bocage :

| | Quotient familial | 0-650 | 651-900 | 901-1200 | 1201-1500 | 1501-1800 | 1801 et + |
|----------------|-------------------------------|---------|---------|----------|-----------|-----------|-----------|
| Régime général | Tarif journée | 8.41 € | 11.41 € | 12.41 € | 13.41 € | 14.41€ | 15.41€ |
| | Tarif demi-journée sans repas | 2.00 € | 4.00 € | 4.50 € | 5.00 € | 5.50 € | 6.00 € |
| | Tarif demi-journée avec repas | 4.82 € | 6.82 € | 7.32 € | 7.82 € | 8.32 € | 8.82 € |
| MSA | Tarif journée | 4,00 €* | 5,50 €* | 12.41 € | 13.41 € | 14.41€ | 15.41€ |
| | Tarif demi-journée sans repas | 1,80 €* | 3,00 €* | 4.50 € | 5.00 € | 5.50 € | 6.00 € |
| | Tarif demi-journée avec repas | 3.50 €* | 4.30 €* | 7.32 € | 7.82 € | 8.32 € | 8.82 € |

Les enfants résidant sur d'autres communes se verront appliquer une majoration de 3 €.

* les tarifs MSA sont minorés de 50% à compter du 2^{ème} enfant inscrit.